

Pôle Enfance Éducation Jeunesse Sport et Vie Associative

# Projet Pédagogique Année 2019.2020

Service Péri-scolaire

	Hôtel de ville	8 avenue A. Briand	03 81 36 37 15	periscolaire@audincourt.fr
--	----------------	--------------------	----------------	----------------------------

# Sommaire

---

1- Organisateur	Page 3
2- Projet éducatif	Page 3
3- Modalités d'accueil – Journée type	Page 3,4
4- Personnel d'encadrement	Page 4,5
5- Projet pédagogique	Page 5,6,7
a) Restauration scolaire	
b) Atelier parents/Enfants à l'école du goût	
c) Notre jardin à la ville	
d) Les activités	
e) Projets autour du livre et des jeux	
f) La place des parents	

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du projet de service et contribue au bien être et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect de ces rythmes et de ces besoins .

Ce projet pédagogique s'adresse à chaque enfant quelque soit son âge ou son temps de présence sur les sites.

L'ensemble des écoles d'Audincourt s'inscrit dans le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations, à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires. Ainsi, les journées d'enseignement sont définies de la façon suivante : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 pour toutes les écoles sauf pour l'école maternelle des Vergers de 8h15 à 11h15 et de 13h15 à 16h15 et l'école maternelle Prévert 8h25 à 11h25 et de 13h25 à 16h25.

# 1- Organisateur

---

Mairie d'AUDINCOURT  
8, avenue Aristide Briand  
25400 AUDINCOURT  
Tél : 03.81.36.37.80

Ces structures s'inscrivent dans un projet global visant l'amélioration des possibilités d'accueil de l'enfant compte tenu :

- De la législation et des objectifs gouvernementaux en faveur de la famille et des modes d'accueil du jeune enfant, (DDSSPP) ainsi que de la Protection Maternelle Infantile (PMI).
- Des priorités de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).
- De la volonté de la municipalité de répondre aux besoins de la population Audincourtoise en matière de politique de l'Enfance.
- Du Projet Educatif De Territoire (PEDT) prévu par la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et par le décret n°2013-707 du 2 août 2013. Depuis 2018, il est accompagné d'une convention Charte Plan Mercredi.

La ville d'Audincourt a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales, un CONTRAT ENFANCE depuis 1997. Ce travail en partenariat doit favoriser la continuité et le développement de ce projet.

## 2 – Le projet éducatif

---

Il a pour objectif de:

- **Offrir** un accueil de qualité
- **Répondre** aux attentes des parents et aux contraintes des gestionnaires.
- **Contribuer** au développement de l'enfant et à son épanouissement.
- **Valoriser** les métiers d'animation et de la petite enfance
- **Veiller** aux besoins de l'enfant en respectant ses rythmes de vie et de développement.
- **Favoriser** l'éveil de l'enfant en **proposant des activités diversifiées dans un cadre ludique.**
- **Établir** des relations stables, chaleureuses et personnalisées en favorisant une bonne intégration à la vie en groupe.
- **Assurer** la sécurité affective, physique et morale des enfants accueillis en créant un climat harmonieux.
- **Développer** des relations de confiance avec la famille, l'école, la mairie, les services sociaux, les associations.
- **Assurer** dans les meilleures conditions possibles l'accueil des enfants

Le partenariat avec les différentes structures de la Ville (associations, service réussite éducative, éducation...) et d'autres acteurs ( CAF, DDCSPP, REPOP...) permet de :

- **Concourir à l'intégration** sociale des enfants porteur de handicap ou atteints de maladie chronique.
- **Privilégier** le moment du repas, pour les enfants déjeunant sur place, en intégrant à ce moment de détente les notions de vie collective et d'équilibre alimentaire.
- **Assurer** dans les meilleures conditions possibles l'accueil des enfants (règle d'hygiène, de sécurité, respect des normes d'encadrement...) en créant une ambiance et un environnement favorable à un plus grand épanouissement de l'enfant.
- Fixer les règles précises qui favorisent les relations entre usagers, responsables et personnel du service, pour le bien être des enfants.

### 3- Modalités d'Accueil – Journée type

---

L'accueil périscolaire ouvre ces portes du 3 septembre 2018 au 5 juillet 2019. Il s'adresse aux enfants de 2 à 12 ans habitant Audincourt.

Ce service est ouvert pour répondre aux besoins d'accueil des familles les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les horaires ont été réfléchis dans le respect des rythmes de l'enfant et pour répondre au besoin des parents. Différents temps d'accueil sont proposés :

Matin	Soir
<b><u>A partir 7h30 à 8h30</u></b> - Accueil échelonné des enfants - Temps d'animation ou activité libre - Retour école	<b><u>16h30 jusqu'à 18h15</u></b> - Accueil des enfants - Temps d'hygiène, - Temps de goûter - Temps d'animation ou activité libre - Départ échelonné des enfants

Midi SANS REPAS	
<b>11h30 à 12h30</b> - Accueil des enfants - Temps d'animation ou activité libre - Départ échelonné des enfants	<b>13h00 à 13h30</b> - Arrivée échelonnée des enfants - Temps d'animation ou activité libre - Retour école

Midi AVEC REPAS 11h30 à 13h30
<b>trajets pour se rendre au restaurant municipal réalisés à pied ou en bus</b> -Accueil des enfants - Temps d'hygiène -Temps de repas - Temps d'hygiène - Animation ou activité libre -Retour à l'école

Dans l'intérêt de l'enfant, notamment ceux d'âge maternel, il est recommandé au responsable légal de ne pas l'inscrire sur l'ensemble des plages horaires (matin 7h30 au soir 18h15).

L'organisation ci dessus peut être modifiée en fonction des inscriptions et d'un effectif minimum.

### 4- Le Personnel d'Encadrement

---

Les accueils périscolaire sont sous les responsabilités de directrices :

<b>La Pirouette</b> Multi sites Brassens, Vergers, Autos, Acacias, Forges, 8Compagnons	Mmes BATIS et HUOT-MARCHAND + un référent assistant sanitaire sur chaque site
--	---

Les enfants sont encadrés par des professionnels de la petite enfance (CAP) et / ou titulaire du BAFA dans les pourcentages fixés par la réglementation selon le taux d'encadrement suivant :

- Enfant de – de 6 ans 1 animatrice pour 10 enfants.
- Enfant de + de 6 ans 1 animatrice pour 14 enfants.

Le personnel s'engage à :

- Suivre les recommandations et exigences du service concernant les besoins psychologiques, psychomoteurs et affectifs de chaque enfant.
- Ne divulguer aucune information concernant l'enfant ou sa famille, il est lié au secret professionnel et à la discrétion professionnelle.
- Respecter les principes de neutralité et de laïcité.

#### Temps de rencontres et de travail

Pour permettre un bon fonctionnement des centres et un accueil optimal des enfants, des temps réguliers de travail et de réflexion des animateurs sont nécessaires.

Des réunions sont organisées chaque mois afin de permettre :

- La mise en place des projets et actions,
- L'évaluation des actions,
- La remise en question positive du travail en équipe,
- L'évolution du fonctionnement.

#### Formation

Des formations sont disponibles via CNFPT, DDCSPP et PMA :

- HACCP (prochaine remise à niveau en 2020) ;
- Formation : le temps de retour au calme, animation d'activités plastiques
- Gestion des situations difficiles au périscolaire

## *5 - Projet Pédagogique*

---

Avant et après l'école, des parents nous confient leurs enfants. Ces instants ne doivent pas être perçus comme la continuité de l'école mais comme des moments ludiques, conviviaux et agréables permettant aux enfants d'être accueilli dans de bonnes conditions.

Des animations sont proposées mais une place privilégiée est laissée au jeu (jeux d'imitation pour les plus jeunes, jeux d'intérieur et d'extérieur, jeux de groupe...).

L'accent sera également mis sur le fait de donner à l'enfant la possibilité d'investir les sites (décoration...) pour lui donner une identité.

Des actions collectives sont communes aux différents sites (projets discutés en équipes).

Elles permettent, en plus du côté ludique ou créatif, de créer des liens avec l'enfant, d'apprécier la manière dont il évolue au sein du groupe et dont il s'implique dans l'activité proposée.

C'est sur le thème « **Garde la pêche** » qui associe trois axes d'approche : **Le bien être, la nutrition et la gestion des émotions.**

que les enfants découvriront, par le biais de différentes activités, que la ville souhaite promouvoir :

- la citoyenneté,
- l'environnement,
- l'entraide et la solidarité,
- l'épanouissement par les activités physiques,
- la connaissance de soi,
- la santé (l'alimentation saine et bio),
- la promotion de la lecture...

## Projet d'animations « Garde la pêche » Bien être, émotions, Nutrition

L'animation est impulsée par les responsables périscolaires en concertation avec les équipes d'animation. Elle est en lien avec le projet éducatif du pôle et les projets pédagogiques du service (affichés et consultables sur site).

Ce thème rempli de saveurs et de détente permettra aux enfants de développer de bonnes habitudes de vie.

Les devoirs scolaires ne sont pas assurés.

### • **Les objectifs**

- Prendre conscience de son corps en respectant ces rythmes physiologiques.
- Acquérir de bonnes habitudes alimentaires pour le bien-être et la santé de chacun.
- Assurer un développement harmonieux de l'enfant, permettant à chacun d'exprimer son potentiel dans le respect de sa personnalité.
- De promouvoir une culture de non-violence et de respect de l'autre, en respectant les principes de laïcité, d'égalité.
- Développer la créativité et l'imaginaire.
- Favoriser la confiance en soi et l'image de soi, la socialisation, la coopération, l'aide et l'entraide, l'art du vivre ensemble et l'harmonie avec la nature.
- Impliquer les parents dans les différentes actions qui pourront être proposées.

#### a) La restauration scolaire

C'est un moment privilégié, pour favoriser la découverte de nouvelles saveurs et le plaisir de bien manger.

L'accueil de la pause méridienne vise à fournir aux enfants des repas équilibrés et élaborés suivant des règles d'hygiène et de sécurité alimentaires conformes à la réglementation en vigueur ainsi qu'un temps d'accueil éducatif autour du temps de repas.

Les menus sont affichés dans les accueils et consultables sur le site internet de la Ville d'Audincourt.

Ils sont variés et conformes aux orientations et à la réglementation :

- Plan National Nutrition Santé (PNNS)
- Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition (GEMRCN).

La priorité est donnée aux produits Bio et/ou locaux dans une fabrication culinaire traditionnelle.

A la restauration scolaire La Pirouette : Les repas sont produits par un prestataire
---

#### Deux types de menus sont proposés :

- Standard.
- Alternatif (pour les régimes sans porc, viande de remplacement).

#### Composition du menu :

Il est établi suivant le plan alimentaire sous 20 jours avec un souci constant d'équilibre et de variétés adapté aux besoins nutritionnels propre aux enfants de la restauration scolaire. Celui-ci comprend de 75 % à 90 % des aliments BIO et un repas végétarien par semaine (pouvant introduire laitage et œuf)

Les moments festifs du restaurant pour enfants :

- Des repas à thème
- Les fêtes : anniversaire, carnaval...
- Une semaine porte ouverte aux parents

#### Le temps du goûter

Le service fournit le pain BIO chaque jour.

Le représentant légal fournit confitures, fruits, chocolat ...

b) Atelier « Parents/Enfants »

Les responsables légaux sont invités à partager un moment convivial avec leur(s) enfant(s) autour d'une animation à thème.

- Buffet autour de la semaine du goût (sur site)
- « Les émotions » : Ateliers sur la découverte des émotions
- Interventions nutrition « École du goût » : Petit déjeuner et action « Tous à table en resto » participation des familles aux commissions de repas, porte ouverte
- « 1,2,3 Smala » : Fête multi sites, parents, enseignants et associations
- Le goûter des parents

c) Notre jardin à la ville :

Chaque site dispose d'un espace dédié au jardinage et à la plantation

- Entretien du jardin.
- Plantation de légumes et fruits de saison.
- Etc....

d) Les activités

Au fur et à mesure de l'année, les enfants pourront si ils le souhaitent, exprimer leur créativité lors d'activités ponctuelles et festives.

Chaque site propose et prépare des activités autour des thèmes suivants :

- Environnement (plantation, jardinage, développement durable, écologie, recyclage...)
- Sport
- Culture
- Nutrition
- Échanges et partage

e) Projets autour du livre et des jeux

- Intervention avec ADEC.(Rencontre avec auteur et illustrateur) dans le cadre des livres complices.
- Partenariat avec la Bibliothèque et la Ludothèque

f) La place des parents

Les parents sont et restent les premiers éducateurs de leurs enfants.

Solliciter leur avis dans la vie des centres de loisirs est primordial pour valoriser leur rôle, mais aussi pour améliorer la qualité d'accueil, en promouvant les savoirs faire.

Les familles sont toujours les bienvenues et de nombreux temps de convivialité sont proposés.

Le 20 février 2020  
Coline BATIS  
Audrey HUOT-MARCHAND